Une valeur économique et patrimoniale

Les caractéristiques sont spécifiques pour l'âne insulaire. Les oreilles doivent être portées en avant, il doit être de taille moyenne avec une robe qui tire entre le gris clair et le gris foncé sans oublier la croix de saint André sur le haut du dos ainsi que les pattes zébrées. « *La reconnaissance ne peut être valable que si l'animal fabriquent encore des bâts. C'est un patrimoine qui se perd. Nous espérons que cette reconnaissance va permettre de sauvegarder ce savoir-faire. Dans les temps, l'âne portait également un licol avec une chaine de manière à ce que l'animal ne puisse pas forcer. Dans les villages, un autre patrimoine existe : les abreuvoirs dont certains sont encore en très bon état.* »

Un patrimoine unique que l'association de l'âne corse souhaite mettre en avant.

Le licol est équipé d'une chaîne de manière à ce que l'animal ne puisse pas forcer.

Cette décision ministérielle est le début d'un long travail qui ne fait que commencer. Olivier Fondacci et les membres de l'association souhaitent poursuivre leurs efforts dans les années à venir.

« *D'autres projets sont en cours d'élaboration. Un de nos objectifs est maintenant de reconnaître la mule corse comme espère endémique. Nous espérons avoir cette approbation d'ici un an. Nous allons associer deux races : la race castillonnaise et une race bretonne pour avoir une mule robuste capable de tracter des charges très lourdes. Les inséminations seront faites sur le continent. Une fois les juments poulinées, elles reviendront sur le territoire insulaire afin que les mules puissent naître ici. Ce projet pourrait nous ouvrir un bel avenir professionnel. En cas d'appel d'offres de la part des différentes collectivités, nous pourrions proposer des espèces endémiques qui valoriseraient le patrimoine local.* »

Un bel avenir pour les races corses qui prennent au fil des années de plus en plus d'importance sur le territoire insulaire. Un patrimoine emblématique que l'association U sumeru corsu souhaite valoriser et protéger pour les générations futures.

SERENA DAGOUASSAT

Véritable pilier du patrimoine insulaire, l'animal a été introduit en corse 1 200 ans avant notre ère.